

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20210906-023

du 06 septembre 2021

n°023

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHATELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice :

PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PICHON, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M.JUGE, Mme LAVRARD, M.CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.AURIAULT, M.MEUNIER, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, M.TARTARIN

POUVOIRS (2) : M.CHAINE donne pouvoir à M.BRAGUIER
M.PREHER donne pouvoir à M.ABELIN

EXCUSES (2) : Mme GODET, Mme BRAUD

Nom du secrétaire de séance : Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Hubert PREHER

OBJET : Marchés de services télécoms - Avenant de transfert

Conformément à la délibération n° 17 en date du 10 avril 2017, le marché de services de télécoms numéroté M17-401 (lot 2 – Accès symétriques hors fibre) a été signé avec la société STELLA TELECOM - 245 Routes des Lucioles 06560 VALBONNE.

A partir du 1^{er} septembre 2021, la société STELLA TELECOM fusionnera avec sa maison mère et associée unique, la société CELESTE (SIREN 439905837), opérateur Télécoms spécialisé dans la fibre optique et les solutions réseaux innovantes et écologiques.

Par conséquent, la société CELESTE reprendra l'ensemble des contrats et obligations de la société STELLA TELECOM sans aucun changement au contrat.

A partir du 1^{er} septembre 2021, les communications et les facturations de prestations seront adressées par CELESTE. Les coordonnées bancaires (RIB) restent inchangées pour le paiement des factures.

A la suite de cette réorganisation au sein de la société STELLA TELECOM, le marché M17-401 doit être modifié afin d'intégrer le changement de titulaire.

* * * * *

VU l'article R.2194-6 du Code de la Commande Publique relatif aux modifications de marché pour remplacement de nouveau titulaire,

VU l'article III alinéa 5 des statuts de la Communauté d'Agglomération, relatif à la compétence d'aménagement numérique du territoire,

VU la délibération n° 17 du bureau communautaire du 10 avril 2017 autorisant le Président ou son représentant à signer les marchés de services de télécoms,

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

Envoyé en préfecture le 07/09/2021

Reçu en préfecture le 07/09/2021

Affiché le

SLO

ID : 086-248600413-20210906-BC_20210906_023-DE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLEVAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20210906-023

du 06 septembre 2021

n°023

page 2/2

CONSIDÉRANT la réorganisation juridique et opérationnelle de la société STELLA TELECOM,

CONSIDÉRANT la nécessité de transférer l'exécution des marchés au nouvel exploitant CELESTE,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant de transfert du marché M17-401 (lot 2 – Accès symétriques hors fibre) à la société CELESTE.

Vote : **Adopté à l'unanimité**

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
Céline NICOUD





Liberté • Egalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT DE TRANSFERT N° 001

EXE10

La formule EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

Envoyé en préfecture le 07/09/2021
Reçu en préfecture le 07/09/2021
Affiché le
ID : 086-248600413-20210906-BIC_20210906_023-DE

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant :

Article 1

Le présent avenant a pour objet le transfert du titulaire du marché M17-401 de la société Stella Telecom SAS vers sa société mère, le société CELESTE. Cette opération est réalisée dans le cadre d'une opération de restructuration (fusion-absorption) sans modification au marché initial conformément au 4° de l'article 139 du décret n° 2018-1015, du 4° du I de l'article 137 du décret n° 2016-361 et du 4° de l'article 36 du décret n° 2016-86.

Envoyé en préfecture le 07/09/2021
Reçu en préfecture le 07/09/2021
Affiché le
ID : 086-248600413-20210906-BIC_20210906_023-DE

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

CA GRAND CHATELLERAULT
78 BOULEVARD BLOSSAC
CS 90618 86100 CHATELLERAULT

Ancien titulaire

La société : Stella Telecom SAS
Siège social : 245 Route des Lucioles, Valbonne 06560
N° SIRET : 41459706200036
N° TVA Intra-communautaire : FR65414597062

Nouveau titulaire

La société : CELESTE
Siège social : 20 rue Albert Einstein cité Descartes, Champs sur Marne 77420
N° SIRET : 43990583700035
N° TVA Intra-communautaire : FR28439905837

B - Identification du titulaire du marché public

La société : Stella Telecom SAS
Siège social : 245 Route des Lucioles, Valbonne 06560
N° SIRET : 41459706200036
TVA intracommunautaire : FR65414597062

Article 2

Le transfert du marché sera effectif à la date du 01/09/2021

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)
 Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

C - Objet du marché public

- Objet du marché public:
- Mise à disposition d'infrastructure Telecom

- Date de la notification du marché public :
- Durée d'exécution du marché public : mois ou jours.
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA :
 - Montant HT :
 - Montant TTC :

E - Signature du titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 07/09/2021
Reçu en préfecture le 07/09/2021
Affiché le 
ID : 086-246800413-20210906-BC_20210906_023-DE

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Mme Angélique Dollé Responsable Administration des Ventes Stella Telecom SAS 245 Route des Lucioles, Valbonne 06560	Le 28 Juillet 2021	 Stella Telecom SAS 245 Route des Lucioles 06560 Valbonne France

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier)

A :, le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

Envoyé en préfecture le 07/09/2021
Reçu en préfecture le 07/09/2021
Affiché le 
ID : 086-246800413-20210906-BC_20210906_023-DE

■ En cas de remise contre récépissé :
Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »
A le
Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :
(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :
(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)